

Je trouve difficile aussi de comprendre ce qui se passe dans la collectivité planétaire. Si nous nous reportons aux guerres livrées il y a 200, 300 ou 400 ans et les comparons à nos guerres modernes avec toutes les armes perfectionnées et moyens de destruction que nous avons répandus dans le monde entier, il me semble qu'alors que nous devenions une communauté planétaire, nous nous sommes mis à fabriquer des moyens de destruction plus perfectionnés et plus meurtriers qu'auparavant, des armes qui peuvent tuer 100,000 personnes à la fois. Et puis, comme personne ne décapite vraiment quelqu'un—quelqu'un dans un avion lance une bombe et au moment où la bombe atteint la cible, il est déjà bien loin—personne ne semble guère s'en soucier. La même chose est vraie dans un autre domaine.

Je ne peux concilier les idées de mes collègues abolitionnistes. Nombre d'entre eux le sont. Néanmoins quand ils parlent d'une autre question controversée—celle de l'avortement—theurs opinions semblent tout à fait contradictoires comme l'a signalé un député créditiste aujourd'hui. Il a trouvé difficile à comprendre comment il se faisait que quelqu'un d'aussi déterminé à préserver la vie à tout prix, même au prix d'une vie innocente, soit à la fois également disposé à détruire une vie qui n'a même pas encore eu l'occasion de commettre quelque acte que ce soit.

● (1750)

Je fais cette comparaison avec ceux qui conçoivent ces instruments d'agression et de destruction parce qu'ils sont destinés à détruire quelque chose que nous ne voyons pas vraiment. Le médecin fait son entrée dans une chambre privée ou dans la salle d'opération de l'hôpital. Il s'attaque à un endroit avec un instrument, et tout cela finit à la poubelle. Et comme nous ne voyons pas ce qui se passe, nous n'avons pas vraiment à nous en soucier. Cela ne nous scandalise pas plus que ça. Oui, on a publié des photos d'une poubelle d'un hôpital de Winnipeg contenant les corps de trois bébés humains, trois corps qui remuaient, comme nous l'a fait voir la caméra. Cela nous a dégoûtés, car ce n'était pas trop joli à voir. Nos sensibilités délicates se sont émus à la vue de ces photos parues dans les journaux, mais nous avons vite fait d'oublier.

Qu'est-ce qui pousse ces gens-là? Comment peut-on penser ainsi? Nous avons un devoir et une responsabilité à remplir si nous tenons à perpétuer et à préserver l'héritage humain, fruit de la volonté commune de notre société. Il nous faut avoir le courage de reconnaître et d'identifier les éléments subversifs, et il nous faut agir de la même façon que nous agissons à l'égard du cancer dans un corps humain. Nous avons le devoir de localiser la maladie et la responsabilité de découvrir les remèdes. Il nous faut travailler avec acharnement et application à comprendre davantage tout ce qui a trait à l'esprit humain.

Une fois que nous aurons jugé incurable l'un de ces cancers, après avoir passé en revue tous les traitements possibles, tous les moyens d'action possibles inspirés par l'indulgence et la clémence, une fois que toutes les voix appelant à l'indulgence et à la clémence se seront tuées et qu'aucun espoir ne subsistera plus de trouver un remède à ce genre de cancer, nous aurons alors le devoir de supprimer les parties cancéreuses d'un organisme par ailleurs sain. Il nous faut protéger l'organisme sain de la prolifération de ce cancer. Ce n'est pas nouveau; il en a toujours été ainsi; c'est la vie; cela fait partie de notre régime démocra-

Peine capitale

tique et du fardeau que nos électeurs ont placé sur nos épaules. Ils ont droit à la protection, à la sécurité, à la jouissance des fruits de leur labeur, à la liberté que leur confère notre régime et à l'inviolabilité de leur domicile. Ils ont le droit de se sentir libres de laisser leurs enfants circuler dans la rue le soir en toute sécurité.

Lorsque ce sentiment de sécurité se dégrade, comme on l'a vu ces dernières années dans notre pays, toute notre société est menacée. Nous plaçons entre nous et ceux qui menacent notre régime de l'intérieur, des gens qui sont payés et équipés pour nous protéger contre les criminels. Lorsque nous avons à faire face à l'élément criminel chez nous et dans la rue, nous n'agissons pas directement. En fait, c'est illégal. Même si, en tant que Canadiens, nous avons le droit de posséder des armes en vertu des règlements prévus à cette fin, nous n'avons pas le droit d'enlever la vie à quiconque. Nous devons avoir recours à la loi et à ceux qui l'appliquent pour défendre notre cause.

Parfois nous sommes en partie responsables parce que nous nous sommes mis dans une situation qui crée la difficulté. Nous nous trouvons alors en face d'un criminel et d'un fusil. Nous avons sans doute oublié de verrouiller la porte, ou laissé traîner un objet qui aura attiré l'attention d'un criminel. Peut-être avons-nous offensé quelqu'un qui veut se venger. Dans de tels cas, nous prenons le téléphone et nous demandons à quelqu'un d'intervenir pour nous. Inévitablement, un agent de l'ordre viendra et s'occupera du problème, servant d'intermédiaire entre le criminel et nous.

Les policiers sont au service du public et ont accepté de plein gré les devoirs qui leur incombent. Il en est de même des membres des forces armées. Ils se plaisent à croire qu'ils rendent service à la population, qu'ils remplissent un rôle très spécial. Ce rôle très spécial est de protéger la société, et ses bienfaits et de préserver nos valeurs morales en face de ceux qui les rejettent.

En retour, nous nous devons de protéger ces gens, car nous leur donnons des directives précises sur la conduite qu'ils doivent avoir dans l'exercice de leurs fonctions. On leur dit, en leur remettant un pistolet ou une carabine, de ne s'en servir qu'avec beaucoup de prudence. En fait, lorsqu'ils font face à un criminel et que celui-ci essaie de s'échapper, ils doivent obéir à des règles très rigoureuses. Un policier doit pouvoir justifier son geste lorsqu'il enlève la vie à quelqu'un d'autre.

Puisque nous refusons aujourd'hui la responsabilité de protéger ceux à qui nous demandons d'intervenir à notre place, je me demande comment ils réagiront. Je demande ce qui arrivera une fois que la peine capitale aura été abolie. Je m'imagine très bien dans une ruelle essayant d'arrêter un criminel, entamant les premières démarches juridiques et témoignant au procès pour apprendre par la suite que la personne en question est condamnée à 25, 5 ou 10 ans de prison. Je me demande comment je réagirais alors, car je devrais penser à ma femme, à mes enfants et à mon poste au sein de ma communauté. Je me demanderais si je n'aurai pas de nouveau à faire face au même criminel dans une sombre ruelle. Je me demande si cette fois-là je ne serais pas tenté de presser la gâchette devant l'impuissance des rouages judiciaires. Je m'interrogerais peut-être sur l'utilité de mes efforts, surtout si j'avais fait un grand nombre d'arrestations. Je signale qu'il est 6 heures.